



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

✉ DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris

94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

☎ 01.55.80.66.43 📠 01 55 80 66 49

@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>

✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 05 DECEMBRE 2023
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO DGFIP 75

Madame la Présidente,

Ce CSAL de fin d'année est une nouvelle fois placé sous le signe du NRP, des regroupements de services, des relocalisations de services.

A cela vient s'ajouter, sans aucune surprise de notre part, la question du réaménagement des locaux professionnels avec la mise en place insidieuse du Flex office au sein de notre direction locale .

NRP et Flex office vont avoir un effet dévastateur sur le réseau de proximité de notre administration

FO-DGFIP s'oppose à la mise en place de tels projets et apporte son soutien entier aux collègues qui s'expriment pour le rejet des projets de flex office.

Fusion des PCE du 16ème Chaillot et 16ème Auteuil

Cette fusion de deux services de contrôle de la sphère des professionnels obéit à la même logique que celle mise en place dans la sphère des particuliers au sein des PCR. Il s'agit de regrouper de plus en plus les services de contrôle pour mieux préparer les futures vagues massives de suppressions d'emplois.

Les réorganisations qui nous sont présentées aujourd'hui obéissent à la même logique. Ces réorganisations constituent pour l'administration un moyen à peu de frais d'adapter l'organisation des structures et des services aux suppressions d'emplois qui sont permanentes et massives depuis plusieurs années.

La direction locale poursuit sa logique de fusion et de regroupement de services en mettant en avant la notion de taille critique des services. Pour l'administration, la création de structures de plus grande taille doit permettre d'introduire plus de souplesse dans la gestion des absences et doit favoriser la mutualisation et la polyvalence au sein de ces structures.

Pour FO DGFIP, la conjonction de plusieurs réformes majeures dans la sphère des professionnels (mise en place de centres de contact pour les SIE, d'antennes SIE, de fusions de SIE, de fusions de PCE ...) va engendrer un nombre de suppression d'emplois sans précédent.

Nul doute que les missions actuelles des PCE et des SIE vont être redéfinies. Nul doute que la

DRFIP75 voudrait aboutir à une organisation du type de celle mise en place dans la DRFIP des Hauts de France et du département du Nord.

A savoir un CSP de 1^{er} niveau assuré par les PCE et un CSP de régularisation de 2^{ème} niveau assuré par les SIE . Les PCE pouvant ainsi se consacrer aux tâches de programmation de contrôle fiscal et d'exploitation des listes Data-Mining.

FO-DGFIP votera contre cette fusion.

Concernant l'aménagement des horaires d'ouverture au public en fin d'année dans les SDE parisiens

FO considère que cet aménagement horaire est dû au manque d'effectifs dans les SDE.

La fermeture de l'accueil au public durant la semaine du 26 au 29 décembre 2023 constitue une nouvelle fois une adaptation des moyens insuffisants aux enjeux.

Vous le constatez vous même dans les documents de travail, le nombre d'usagers attendu en cette fin d'année aux guichets des 3 SDE sera très important. Afin de remédier à cet afflux d'usagers , la seule réponse que vous apportez depuis déjà plusieurs années est la fermeture de l'accueil au public. Si les usagers se déplacent, c'est que cela correspond à un vrai besoin de service public.

L'administration en profite ainsi pour démanteler la mission traditionnelle d'accueil physique des usagers au sein des centres des finances publiques.

Expérimentation du transfert de mission d'accréditation des représentants fiscaux à Noyon

Cette expérimentation s'inscrit dans le droit fil de la politique de relocalisation des services de la DGFIP annoncée par le ministre Dussopt dès 2019.

Le pôle national de Noyon mis en place en 2021 va se voir confier une mission supplémentaire .

FO-DGFIP s'est toujours opposé à la création de pôles nationaux spécialisés .

Nous avons régulièrement dénoncé les limites du tout numérique, l'éloignement des usagers vis à vis de ces grandes plate-formes, le sous dimensionnement de ces services.

Le pôle de Noyon sera-t-il en capacité d'absorber cette mission ?
Des effectifs supplémentaires sont-ils prévus ?

C'est pour toutes ces raisons que FO-DGFIP continue d'exiger :

- **Arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement de fonctionnaires titulaires sous statut !**
- **Abandon immédiat du NRP !**
- **Non aux délocalisations des SIE et de tous les services !**
- **Non aux transferts d'emplois !**
- **Maintien de tous les emplois sur Paris !**
- **Maintien de tous les services de pleine compétence !**
- **Non à la dévalorisation des missions et des métiers !**